

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	02	TRANSPORT	04	ADMINISTRATION	11
ECONOMIE	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	01	TELECOMMUNICATION	01
ENERGIE	03	NON DEFINIS	02		

N° 2923

26 Octobre 2023

26 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	16/C/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/C.MFOU/SMP/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINDEVEL ;EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	003940/CAMPOST/DG/CGM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000025/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023IMPURATION BUDGETAIRE : 244200000000 "MATÉRIEL INFORMATIQUE"
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	14/C/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°11/LC/C.MFOU/SMP/2023, PASSEE APRES L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MFOU/CIPM DU 03 JUILLET 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : FEICOM/ COMMUNE DE MFOU ;EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	010/C/2023/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	355/ D / FODECC / ADM / DAF / SIGAMP / Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA RÉDACTION DU MANUEL D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	2610-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°2610-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI.-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
7	Reference	042/AONO/CUY/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°042/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS VOIES DE DESSERTES AU QUARTIER EFOULAN-COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III, EN TROIS LOTS.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANT, LIGNE : 220 150 (CONSTRUCTIONS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	28-11-2023
8	Reference	044/AONO/CUY/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°044/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 221 110 : AMÉNAGEMENTS DES VOIES ET RÉSEAU D'EAU ET ÉLECTRICITÉ.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	30-11-2023
9	Reference	2485-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nja Lire
	Titre/objet	PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉ QUALIFIÉ À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA MISE À JOUR DES FIRMWARES ET DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE DE AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	Reference	00008707/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 00008707/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI.-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference 036 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°036 /SONARIDG1CAB DU 19 OCT 2023 PORTANT ATTRIBUTION AU CABINET SB-HSE CONSULTING, DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) PREALABLES A LA CONSTRUCTION DUNE NOUVELLE ECOLE A FEU A LA SONARA. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU LA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°73/135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES *LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE LA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N° CIPM_06-23/S033-23/PA1036.23 DU 18/10/2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSECUTIF A L'APPEL D'OFFRES N°036.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 31/08/2023 ;</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

12	<p>Reference 000047/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference 16/D/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/C.MFOU/SMP/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINDEVEL;EXERCICE : 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 00421/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/RPMJ/10-2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 00421/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/RPMJ/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS COMPLETE (DP) N° 03751/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/06-2023 DU 23/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE LIBERATION DES ZONES MARECAGEUSES.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 027/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 18/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 18/10/2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS EN VUE DE LA MODERNISATION DU GARAGE AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 27-11-2023</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18/10/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABERI

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-11-2023

17

Reference [040/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°040/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CIMETIERE DE NKOLFOULOU A YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 05-12-2023

18

Reference [041/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CLOTURE AUTOUR DU CIMETIERE MUNICIPAL SITUÉ AU CENTRE – VILLE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 05-12-2023

19

Reference [045/AONO/CUY/CIPM/23](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AONO/CUY/CIPM/23 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANT

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 30-11-2023

20

Reference [046/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°046/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE DANS LA VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-11-2023

21

Reference [043/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 043/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'ENTRETIEN PERMANENT DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-11-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference 017/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 017/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1ER AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE GRACE ALLANT DU 1ER FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025. NOM DU PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS)-MINEE - P157733 CREDIT IDA : N° 6044-CM ET 6045-CM TITRE DE SERVICES : SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE GRACE ALLANT DU 1ER FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025.</p>
-----------	---

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-11-2023

23	<p>Reference 007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA AUX RESEAUX ENEO ET CAMTEL</p>
-----------	--

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-12-2023

24	<p>Reference 000021/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 17 AOUT 2023 « RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015, EN PROCEDURE D'URGENCE ».</p>
-----------	--

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25	<p>Reference 00142 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00142 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N° 03751/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/06-2023 DU 23/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE LIBERATION DES ZONES MARECAGEUSES..NOM DU PROJET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT BANQUE MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SELECTION SELECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ (SFQ)</p>
-----------	---

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26	<p>Reference 00140 E/2/C/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00140 E/2/C/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0038/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CC/ING/ARPM/02-2023 DU 21/02/2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR). NOM DU PROJET DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SELECTION : SELECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ DES CONSULTANTS PAR COMPARAISON DES CVS.</p>
-----------	--

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference	503/D/2023/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP Lire
Titre/objet	DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



COMMUNE DE MFOU

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/C.MFOU/SMP/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : MINDDEVEL ;EXERCICE : 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°16/D/C.MFOU/SG/SMP/23 du, Portant attribution du Dossier de Consultation N°001/DC/C.MFOU/SMP/2023 du 03 octobre 2023 relatif à la REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE

. Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
ETS LUGUY ET SCIE		
BP : 441 YAOUNDE		
Tél : 674 72 72 35	28 500 000	01 mois

Le dit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives. /-

MFOU le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

CAMEROON POSTAL SERVICES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000025/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2023. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 244200000000 "MATÉRIEL INFORMATIQUE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMPOST, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susmentionné est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 en son article 52 alinéas 2 et 3 à compter de la date de publication du présent communiqué.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

KALDADAK PIERRE

COMMUNE DE MFOU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°11/LC/C.CMFOU/SMP/2023, PASSEE APRES L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MFOU/CIPM DU 03 JUILLET 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ;FINANCEMENT : FEICOM/ COMMUNE DE MFOU ;EXERCICE : 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°14/D/C.MFOU/SG/SMP/23 du, Portant attribution de LA LETTRE COMMANDE N°11/LC/C.CMFOU/SMP/2023, PASSEE APRES L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MFOU/CIPM DU 03 JUILLET 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.

. Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
ETS MAXIBURO		
BP : 40800		
Tél : 698 595 811	49 995 563	02 mois

Le dit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives. /-

MFOU le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL
ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES
PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
communiqué :**

Par Décision N°503/D/2023/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP du 26 Octobre 2023

l'Appel d'Offres National Ouvert N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 04 Octobre 2023 relatif à la fourniture du matériel roulant pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires ayant participé à cet Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 26 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA RÉDACTION DU MANUEL D'OPÉRATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

VU la Constitution du Cameroun ;
VU la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
VU la Loi n°2018/011 du 12 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
VU la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Recrutement de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN en qualité d'Administrateur du FODECC ;
VU le Contrat de travail de Monsieur NENGUE SAMUEL DONATIEN signé le 17 novembre 2016 ;
VU L'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 du 08 septembre 2023 en vue du recrutement d'une entreprise pour la rédaction du manuel d'opérationnalisation du Guichet de Transition Agro écologique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) ;
Considérant la proposition d'attribution objet de la correspondance N°...../L/FODECC/CSPM/P/S/2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC en date du2023 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Les prestations, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence sus visé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuées à la Société **KAP – SIT INTERNATIONAL CONSULTING SARL, BP : 3016 Yaoundé-Cameroun, Téléphone : 675 581 130 / 694 691 332** pour un montant maximal TTC Francs CFA quatre-vingt-trois millions huit cent mille cinq cent cinquante-trois (83 800 553.) pour une période d'exécution soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2610-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAÏ 52 DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0621-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 01070/23/CA/PAD du 30 juin 2023 ;
VU La Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 ;
VU La Résolution n° 0977/22/CA/PAD du 22 décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 02/08/2023 pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du port de Douala/Bonabéri ;
VU le compte-rendu de la 48^{ième} session du 14 septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 02/08/2023 pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du port de Douala/Bonabéri est déclaré infructueux.

ARTICLE 2.- L'appel d'offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 102 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala._

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°042/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
TROIS VOIES DE DESSERTES AU QUARTIER EFOULAN-COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
III, EN TROIS LOTS.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANT, LIGNE : 220 150
(CONSTRUCTIONS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de participer au désengorgement de la ville, le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de trois voies de dessertes au quartier Efoulan – Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent notamment :

- L'installation de chantier ;
- La préparation du terrain ;
- Le nettoyage et Terrassements ;
- Les travaux de chaussée ;
- L'assainissement et drainage ;
- Les aménagements particuliers ;
- Les déplacements des réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel par lot à l'issue des études préalables est :

- Lot 1 : Cent vingt un millions (121 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2: Cent trente-neuf millions (139 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : Cent soixante millions (160 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est reparti en trois (03) lots ci-après définis :

- Lot 1: École publique Efoulan (Rue 7.482);
- Lot 2: face express union Efoulan(Rue 7.649);
- Lot 3 : Voie desserte après la Gendarmerie Efoulan (Rue 7.495).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023 et suivants, ligne : 220 150 (Constructions).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroun Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA au Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, au plus tard le **28/11/2023 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°042/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS VOIES DE DESSERTES AU QUARTIER EFOULAN-COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III, EN TROIS LOTS. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant de :

Lot 1 : deux millions (2 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : trois millions (3 000 000) francs CFA TTC.

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé à l'ouverture des offres, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront être en cours de validité ou dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu, le **28/11/2023 à 14 heures** dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite de manière binaire (oui/non) sur la base des critères ci-dessous :

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

La non-conformité ou absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;

non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;

fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

absence de références;

plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;

omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

1.2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

Matériel à mobiliser ;

Qualité de la note méthodologique ;

Personnel d'encadrement ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'au plus deux lots. Toutefois, pour les deux lots il devra avoir deux équipes distinctes (matérielles et personnelles).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date originelle fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis.

N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°044/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
DALOTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS,
LIGNE 221 110 : AMÉNAGEMENTS DES VOIES ET RÉSEAU D'EAU ET ÉLECTRICITÉ.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé, lance un Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des dalots dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'installation de chantier;
- Les terrassements généraux;
- Les ouvrages d'Art – Ouvrage Hydraulique;
- Les travaux de chaussée;
- L'assainissement;
- Les équipements ;
- Les déplacements des réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de:

- Lot 1 : quatre-vingt million (80 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : trente-cinq million (35 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Ces travaux sont repartis en deux (02) lots ci-après définis :

- Lot 1 : Dalot Nkolbisson ;
- Lot 2 : Dalot Parcours Vita.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux publics.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercice 2023 et suivants, Ligne 221 110 : Aménagements des voies et réseau d'eau et électricité.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroon Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, au plus tard le **30/11/2023** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°044/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCA pour le lot 1 et de sept cent mille (700 000) FCFA pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administratives, techniques et financières.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé, aura lieu le **30/11/2023** à 14 heures dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig Belibi (Rue PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires pour chaque lot sont :

- 1) absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 3) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- 4) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- 5) absence de référence dans les travaux de construction des ouvrages d'arts/hydrauliques au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) dont le montant cumulé est au moins égal à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour le lot 2. Les références de l'année 2023 seront également prises en compte ;
- 6) plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;
- 7) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- a) Le personnel d'encadrement;
- b) Les moyens matériels ;
- c) La présence d'une note méthodologique ;
- d) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins distante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉ QUALIFIÉ À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA MISE À JOUR DES FIRMWARES ET DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE DE AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le soumissionnaire pré qualifié ci-après, est invité à assister à l'ouverture de son offre financière, objet de l'appel d'offres ci-dessus visé.

Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100 points	Observations
1^{er}.	NEXTIN SOLUTION	99/100	<i>Admis à l'analyse de son offre financière.</i>

L'ouverture de l'offre financière du soumissionnaire pré qualifié aura lieu le **01/11/2023** à partir de **13 heures** dans le bureau affecté à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00008707/DMP/DAG/DG/PAD DU 18/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAÏ 52 DU PORT DE DOUALA/BONABERI.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Par décision n°2610-23/DMP/DAG/DG/PAD du 18/10/2023, l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 023/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 02/08/2023 pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du Port de Douala/Bonabéri est déclaré infructueux.

Le groupement ROC CONSTRUCTION/C ENSIA GROUP/CDS, l'unique soumissionnaire, est par conséquent prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

NB. En cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DECISION N°036 /SONARAIDG1CAB DU 19 OCT 2023 PORTANT ATTRIBUTION AU CABINET SB-HSE CONSULTING, DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) PREALABLES A LA CONSTRUCTION DUNE NOUVELLE ECOLE A FEU A LA SONARA. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU IA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°73/135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES *LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE IA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE LA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N° CIPM_06-23/S033-23/PA1036.23 DU 18/10/2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE CONSECUTIF A L'APPEL D'OFFRES N°036.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 31/08/2023 ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1 : Le marche relatif a la realisation des etudes d'avant-projet detaille (APD) prealables a la construction d'une nouvelle &de a feu a la SONARA, objet de l'Appel d'Offres n°036.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 31/08/2023, est attribue au cabinet **SB-HSE Consulting** B.P. 1627 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 60.459.750** (*soixante millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante*) et une duree d'execution de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La presente Decision, qui prend effet a compter de sa date de signature, sera enregistree puis publiee par insertion dans le Journal des Marches Publics &lite par l'ARMP et partout ou besoin sera

LIMBE le 19 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

Vu la Constitution ;
 Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
 Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;
 Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;
 Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
 Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;
 Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;
 Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint

de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 19 décembre 2022, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2023 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000022/AONO/ANOR/CIPM/2023 du 17 AOUT 2023 pour le recrutement d'un cabinet d'experts en vue de l'accompagnement de l'Agence des Normes et de la Qualité dans son projet de certification à la norme ISO 9001 version 2015, en procédure d'urgence.

Considérant la proposition d'attribution n°000015/2023/L/ANOR/CIPM du 02 Octobre 2023 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Le **CABINET CONFORME AQ SARL B.P : 82 80 Douala**, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
CABINET CONFORME AQ SARL	167 150 000 (Cent soixante-sept millions cent cinquante mille) Francs	199 326 375 (Cent quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze) Francs	18 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MFOU

PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/C.MFOU/SMP/2023 DU 03 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,**

Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
Vu la loi n°2020/27 du Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural
Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre Commande, objets de la consultation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
ETS LUGUY ET SCIE BP : 441 YAOUNDE Tél : 674 72 72 35	28 500 000	01 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

MFOU le 9 Octobre 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00421/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/RPMJ/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS COMPLETE (DP) N° 03751/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/06-2023 DU 23/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE LIBERATION DES ZONES MARECAGEUSES.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;

Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La loi de finance n°2020 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu La décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 20/20/018/C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La Demande De Proposition Complète (DP) N°03751/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/06-2023 du 23/06/2023 ;

Vu Le procès-verbal de la CSPM d'ouverture des propositions techniques du 01/08/2023

Vu Le procès-verbal de la CSPM de réexamen du rapport d'analyse des propositions techniques de la SCA en date du 21/09/2023 ;

Vu La proposition d'attribution de la CSPM en date du 25/09/2023 ;

Vu Le procès-verbal de la CSPM relatif à l'ouverture des propositions financières du 28/09/2023 ;

Vu Le procès-verbal de la CSPM relatif à l'examen du rapport combiné avec proposition d'attribution en date du 13/10/2023 ;

Vu Le procès-verbal de négociations en date du 18/10/2023.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché passé après Demande de Propositions Complète (DP) sus-mentionné :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
GRUPEMENT AGORA CONSULTING/ERE DEVELOPPEMENT SARL, BP : 6583 Yaoundé, Tel : 222 210 945 / 242 011 082, Email : info@agora-consulting.net	58 887 500 FCFA HTVA, 70 223 344 FCFA TTC	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 18/10/2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS EN VUE DE LA MODERNISATION DU GARAGE AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3204012

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements en vue de la modernisation du garage automobile du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur l'acquisition des équipements en vue de la modernisation du garage automobile du Port Autonome de Douala.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **trois cent vingt et un millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cent trente-neuf (321 285 139) FCFA Toutes Taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la fourniture, des équipements et outillage de maintenance, réparation de véhicules légers, poids lourds et engins divers.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD exercices 2023 et suivants, ligne budgétaire n° 3204012.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales/Division des Marchés Publics/ Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent trente mille (130 000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés, situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **27/11/2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 027/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 18/10/2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS EN VUE DE
LA MODERNISATION DU GARAGE AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**«Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre
(dossier administratif, offres techniques et financières**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **6 425 000 (Six millions quatre cent vingt-cinq mille Francs)** CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **27/11/2023** à 13 heures à la Division des Marchés Publics, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une autre pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- Absence du rapport de visite avec photos ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Note technique inférieure à 11 « OUI » sur 14.

Les critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (OUI) ou (NON) et se fera sur la base des critères suivants

- 1) Présentation générale de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Qualification du personnel clé ;
- 4) Capacité financière ;
- 5) Garantie offerte ;
- 6) Planning prévisionnel et délai d'exécution.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique supérieure à 11 « OUI » sur 14 aux critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière sera la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être reçue auprès de la Direction des Affaires Générales/Département de la Gestion du Patrimoine du PAD, BP 4020 Douala, Tel: (237) 233 40 54 45; Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : pad@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la Cellule de la Lutte Contre la Corruption (CLCC) mise en place suivant la décision N° 1357-21/DG/PAD du 12 Juillet 2021. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023
DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE
TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABERI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
1105010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du port de Douala/Bonabéri.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent en :

- L'installation de chantier y compris l'aménagement et le repli du matériel,
- L'enlèvement des éléments en RAB,
- Les études d'exécution,
- La fourniture et la pose des défenses de type tronconique y compris les accessoires de fixation ;
- La fourniture et la mise en place des différents organes ;

Le détail des travaux est défini dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pièce 4 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant TTC de **700 000 000 (sept cent millions) F CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans les travaux maritimes ou portuaires installées au Cameroun.

Les groupements d'entreprises sont autorisés.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget du PAD, exercices 2023 et suivants, tâches n° 1105010

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 à la Direction des Affaires Générales – Division des Marchés Publics située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD. B.P. 4020 Douala; Tél : (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics du PAD, sise au Bâtiment situé en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **350 000 (trois cent cinquante mille) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC au Cameroun.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 15/11/2023 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics du PAD située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD, avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 026/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA / BONABERI ».

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de douze (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **14 000 000 (quatorze millions) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, **l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera automatiquement le rejet de l'offre**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 15/11/2023 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et non régularisé dans les 48 heures ;
- Non présentation d'un Directeur de projet, Ingénieur de génie mécanique / industriel / naval (Bac +5 ou plus) ayant 5 ans d'expérience au moins ;
- Absence de photos et du rapport de visite du lieu avec la note commentée;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de deux cent (200) millions ; délivrée par une banque de 1er ordre;
- Absence de sous détail des prix ;
- Incohérence entre le rapport de la note commentée et les photos ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 31 « OUI » sur 39

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ; elle se fera selon la méthode arithmétique.

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Qualifications du personnel clé ;
- Moyens matériels et logistiques ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et ayant présenté l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Aménagements Portuaires du Port Autonome de Douala, BP 4020 Douala, **Tel: (237) 233 40 54 45**; E-mail : pad@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

DOUALA le 18 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°040/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CIMETIERE DE NKOLFOULOU A YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de sécuriser le cimetière de Nkolfooulou à Yaoundé, le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert, pour recruter une entreprise capable de mener à bien les travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et la construction de la clôture au cimetière de Nkolfooulou à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- les travaux préparatoires (installation de chantier, amené et repli du matériel) ;
- les travaux de fondations ;
- les travaux de maçonnerie – élévations et de crépissage ;
- les travaux de revêtement des surfaces ;
- les travaux de charpente - couverture - étanchéité et plafond ;
- les travaux d'électricité, courant fort et courant faible ;
- les travaux de plomberie sanitaire ;
- les travaux de menuiserie bois et métalliques ;
- les travaux de peinture ;
- les travaux des voiries et réseaux divers ;
- et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un (1) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans les travaux de bâtiment et VRD.

1) Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Ville de Yaoundé Exercice 2023 et suivants, Ligne 220 140 (Autres immeubles communaux).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223 dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroon Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.coleps.cm>

1) Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte d'affectation spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé porte 223, au plus tard le **05/12/2023** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°040/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023

POUR LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET LA CLOTURE DU CIMETIERE DE NKOLFOULOU À YAOUNDÉ.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La durée prévisionnelle maximale d'exécution des travaux est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **05/12/2023** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) non-conformité ou absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 3) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- 4) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- 5) n'avoir pas présenté des références dans des travaux de bâtiment au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) d'un montant cumulé au moins égale à vingt millions (20 000 000) FCFA. Les références de l'année 2023 seront prises en compte;
- 6) plus d'un critère essentiel non satisfaisant.

16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- a) la qualité de la note méthodologique ;
- b) le personnel clé ;
- c) le matériel ;
- d) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé porte 223, dès publication du présent avis.

N.B: POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES, BIEN VOULOIR APPELER LA CONAC AU 1517.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CLOTURE AUTOUR DU CIMETIERE MUNICIPAL SITUE AU CENTRE – VILLE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour sécuriser le cimetière, renforcer la sécurité dans les jardins publics et limiter l'incivisme, le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert, en procédure normale, pour les travaux de parachèvement de la clôture autour du cimetière municipal situé en face du monument Charles Atangana au centre – ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, notamment :

- les travaux préparatoires (installation de chantier, amené et repli du matériel) ;
 - les terrassements (fouilles, déblai et remblai des terres) ;
 - la fondation et sous-bassement en béton armé type CUY dosé à 350kg/m³ ;
 - la fourniture des grilles métalliques type CUY ;
 - la fourniture et pose d'un portail type CUY ;
 - la fourniture et pose des portillons type CUY ;
- et toute autre sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent millions (100 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un (1) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux publics.

1. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023 et suivants, ligne n° 220 140.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroon Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.coleps.cm>

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA payable au Compte d'affectation spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, au plus tard le **05/12/2023** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°041/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/23

POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CLOTURE AUTOUR DU CIMETIERE MUNICIPAL SITUE AU CENTRE – VILLE DE YAOUNDE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (6) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1.000.000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administratives, techniques et financières.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps par la Commission interne de passation des marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **05/12/2023** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Ils sont définis ainsi qu'il suit :

La non-conformité ou l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;

non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;

fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

n'avoir pas présenté des références dans des travaux de bâtiment au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021,2022) d'un montant cumulé au moins égale à cinquante millions (50 000 000) FCFA. Les références de l'année 2023 seront prises en compte ;

plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;

16.2. Critères essentiels

Les critères essentiels, qui seront évalués de façon binaire, portent sur :

la méthodologie d'exécution ;

la qualité du personnel clé ;

les moyens matériels ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique requise et dont l'offre est évaluée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis.

N.B: POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES, BIEN VOULOIR APPELER LA CONAC AU 1517

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AONO/CUY/CIPM/23
DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX
TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023 ET
SUIVANT**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des feux tricolores dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- L'entretien courant et verminage ;
- La réhabilitation lors des travaux de remise à niveau ou d'un sinistre d'un équipement existant ;

Les travaux d'entretien courant des feux tricolores se feront sur trente- trois (33) carrefours.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de quatre-cent- cinquante millions francs CFA toutes taxes comprises (450 000 000 FCFA TTC)

4. Allotissement

Les travaux objet de l'appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale ou multi nationale spécialisée dans les travaux de réhabilitation et d'entretien des feux tricolores

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023 et suivant, Compte d'Entretien de Voirie.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroon Tribune ou COLEPS. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de : cent cinquante mille (150 000) FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiqués pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223 au plus tard le **30/11/2023** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°045/AONO/CUY/CIPM/23 DU 24/10/2023

POUR L'EXECUTION TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quinze (15) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances sur la liste de la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de neuf millions (9 000 000) FCFA :

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administratives, techniques et financières.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **30/11/2023** à 14 heures dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 3) non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
- 4) fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- 5) plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
- 6) n'avoir pas exécuté au cours des six dernières années (2022-2021-2020-2019-2018-2017) des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores pour un montant cumulé de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs FCFA. Les références de l'année 2023 seront prises en compte.

14.1. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- a) la note méthodologique ;
- b) le personnel clé ;
- c) les moyens matériels ;
- d) Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique requise et dont l'offre est évaluée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°046/AONO/CUY/CIPM/2023
DU 24/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE DANS LA VILLE DE
YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de signalisation routière dans la Ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent, notamment :

- Le nettoyage, le dépoussiérage et le lavage de la bande de chaussée devant recevoir le marquage ;
- Le pré marquage ;
- La fourniture et l'application des peintures routières de couleur blanche, du thermoplastique, ou des enduits à froid bi-composants, des billes de verre pour rétro réflexion ;
- La fourniture et l'implantation des matériaux et matériels de signalisation verticale à savoir mâts, supports et panneaux rétro réfléchissants normaux ;
- L'enlèvement et le dépôt à la voirie municipale des matériaux ou matériels de signalisation verticale remplacés ;
- Toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations est de cent millions (100 000 000) FCFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Ces travaux sont repartis en trois (3) lots ci-après définis :

- LOT 1 : ZONE CENTRALE ET PERICENTRALE

Les itinéraires concernés par ce lot sont :

1	Carrefour Mvog Mbi-Poste-Centrale
2	Poste-Centrale - Boulevard du 20 mai 1972 – Rond-Point Primature (Rue 1.007)
3	Poste Centrale – Ancien Palais - Finance
4	Finance – Immeuble Rose - Education
5	Education – Warda
6	Rond-Point Primature - Pharmacie du Soleil
7	Rond-Point Primature – (Rue 1009 devant le Ministère de l'Enseignement supérieur) - Education
8	Rond-Point Primature – Immeuble Rose
9	Rond-Point Primature – Warda (Rue 1011)
10	Warda – Palais des Sports
11	Warda – Echangeur Simplifié – Nouvelle route Bastos (Rue 1750) – Carrefour Tsinga (Place de droit de l'homme)
12	Warda – Minrex - Nlongkak
13	Poste-Centrale – Montée SNI
14	Poste Centrale – Olezoa
15	Boulevard de la Réunification

NB : Ces rues sont à titre indicatif, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de changer les itinéraires.

- LOT 2 : PENETRANTE NORD ET ITINERAIRE PRESIDENTIEL

Les itinéraires concernés par ce lot sont :

1	Nlongkak – Bata Nlongkak
2	Bata longkak – feux Tongolo - Carrefour Etoudi
3	Carrefour Etoudi – Emana -Tradex Olembe
4	Tradex Olembe – Stade Olembé
5	Elig Edzoa (Rue 1074. Rue 1500) – Omnisport
6	MRS Omnisport - Mobile Omnisport
7	Rue 1372 (Omnisport)
8	Boulevard de sa sainteté le Pape Jean-Paul II
9	Carrefour Bastos
10	Route du Mont Febe
11	Carrefour Mont Febe (Rue 6017)
12	Intérieur de la présidence

NB : Ces rues sont à titre indicatif, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de changer les itinéraires.

- LOT 3 : PLACE AHMADOU AHIDJO ET CENTRE COMMERCIAL

Les itinéraires concernés par ce lot sont :

1	Place Ahmadou Ahidjo
2	Avenue Ahmadou Ahidjo – Pharmacie du Soleil
3	Poste – Centrale – Avenue Monseigneur Mvogt (Mté Cathédrale) - Camair Co
4	Avenue John F Kennedy – Place de Kennedy (Intendance)
5	Rue Marie Goker
6	Avenue de L'intendance – Montée Anne Rouge – Place de l'Intépendance
7	Rue de Narvick
8	Rue Marechal Foch
9	Avenue Wilson Churchill
10	Rue de Natchigal

NB : Ces rues sont à titre indicatif, le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de les changer.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux de signalisation routière.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2023 et suivant, ligne 610 107 : Compte d'entretien des voiries.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis dans le journal des marchés, Cameroun Tribune ou COLEPS.

La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-A n° 335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **29/11/2023 à 13 heures** précises et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°046/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/23

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE DANS LA VILLE DE YAOUNDE. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres établie par un établissement financier agréé par le Ministre des finances et figurant sur la liste de la pièces n°12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA par lot.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administratives, techniques et financières.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **29/11/2023 à 14 heures** dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Non possession en propre d'une machine de marquage autoporté et autotractée avec modulateur ;

Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

N'avoir pas effectué au cours des cinq dernières années (2018, 2019, 2020,2021, 2022) des travaux de signalisation routière (enduit à froid, bicomposant ou thermoplastique) d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) francs CFA. Les références de l'année 2023 seront prises en compte.

Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

La qualité de la note méthodologique ;

La qualité du personnel clé ;

Les moyens matériels ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins « *disante* ».

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 3^{ème} étage du Bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent Avis.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
043/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023 POUR L'ENTRETIEN PERMANENT DES BATIMENTS DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDÉ – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de garantir un environnement salubre et la pérennité des mobiliers de bureaux, le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'entretien des bâtiments de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent :

- le nettoyage et la lustration des baies et espaces carrelés, marbrés et en aluminium,
- le dégratage à pression des baies vitrées et espaces en pierres en granit,
- le dépoussiérage, l'aspiration et la shampooonisation des espaces moquetés,
- l'enlèvement des toiles d'araignée ; le décapage à pression, le détartrage,
- le nettoyage, la lustration et la désinfection des salles d'eau et du matériel sanitaire,
- le lavage antioxydant spécial, la désodorisation,
- la lustration du marbre et du granit, le nettoyage des revêtements des claustras ;
- la formation des agents de la CUY aux méthodes professionnelles de nettoyage.
- toute sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Les locaux concernés sont les suivants :

- le bâtiment principal de l'Hôtel de ville ;
- la Voirie Municipale ;
- la Radio Communautaire Nkul-Ongola.
- le bâtiment abritant la Direction des jardins et espaces verts (derrière le Palais de sport)
- le bâtiment de la CIPM à Elig Belibi (route PADY)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de cent millions (100 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans le nettoyage des bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé Exercice 2023 et suivants, ligne 610 108 (Entretien des bâtiments communaux)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis dans le journal des marchés. La version électronique du DAO peut être consultée sur le site de l'ARMP à l'adresse www.armp.cm ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.marchespublic.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au compte CAS n° 335988 ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne et/ou hors ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé porte 223, au plus tard le **28/11/2023** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°043/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 24/10/2023

POUR L'ENTRETIEN PERMANENT DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » "

10. Délai de Livraison

La durée du contrat est de vingt-quatre (24) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier agréé par le ministre en charge des finances, d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le principe de séparation des offres administratives, techniques et financières.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **28/11/2023** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans le bâtiment abritant la CIPM, Rue Elig-Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

La non-conformité ou l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non-conformité ;
pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
n'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) des travaux de nettoyage de bâtiments pour un montant cumulé d'au moins quatre-vingt-cinq millions (85 000 000 000) de francs CFA. Les références de l'année 2023 seront prises en compte.

1.2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

La présence d'une note méthodologique ;

Les moyens matériels ;

Le personnel clé ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphées à toutes les pages et signées, cachetées et datées à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant quatre-vingt-dix (90) **jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé porte 223, dès publication du présent avis.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 017/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1ER AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE GRACE ALLANT DU 1ER FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025. NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS)-MINEE - P157733 CREDIT IDA : N° 6044-CM ET 6045-CMTITRE DE SERVICES : SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'AUDIT DES ÉTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 JANVIER 2025 ET LA PÉRIODE DE GRÂCE ALLANT DU 1ER FÉVRIER 2025 AU 31 MAI 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de **Services de consultants pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser l'audit des états comptables et financiers du PATDHS pour les exercices 2023 ; 2024 ; du 1^{er} au 31 janvier 2025 et la période de grâce allant du 1^{er} février 2025 au 31 mai 2025** .

2. Consistance des prestations

Mission de consultants : Les services du consultant consistent à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière et comptable consolidée du Projet pour les exercices 2023 ; 2024 ; la période allant du 01/01/2025 au 31/01/2025 et la période de grâce allant du 01/02/2025 au 31/05/2025, pour les deux unités de gestion du projet (UGP).

De manière plus spécifique, l'Auditeur devra s'assurer que :

- Les ressources consolidées mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;
- Les états financiers, qui sont établis par les différentes Unités de Gestion du Projet, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières consolidées du Projet ;
- Les Unités de Gestion du Projet ont en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

Audit de clôture :

Au titre de l'exercice constitutif de l'audit de clôture, l'Auditeur devra conduire les diligences additionnelles suivantes et produire un avis spécifique sur ces conclusions :

- Confirmer l'existence physique de tous les biens d'actifs immobilisés acquis dans le cadre du Projet et s'assurer que des dispositions ont été prises pour le transfert de ces biens dans le patrimoine de l'Etat (Gouvernement) en conformité avec les règles de gestion des finances publiques applicables aux projets financés par les PTF ;
- S'assurer que les dépenses payées pendant la période de grâce (s'il en existe dans le cadre de ce projet) correspondent bien aux fournitures et services livrés et réceptionnés par le Projet au plus tard à la date de clôture du Projet ;
- Vérifier que toutes les dettes relatives au Projet et éligibles au financement IDA ont été payées et justifiées/documentées dans des DRF ;
- Vérifier que les fonds non utilisés ont été reversés à l'IDA ou que des dispositions sont prises pour leur reversement à l'IDA et la fermeture du compte désigné avant la fin de la période de grâce ;
- S'assurer que l'avance initiale a été justifiée en totalité et que le Projet a soumis une DRF de justification en conséquence ou est dans le processus d'en soumettre une avant la fin de la période de grâce ;
- La gestion des cautions de garantie sur les marchés et la fiscalité sur les marchés sont en conformité avec les accords de financement ;
- La validation des rapports (provisoires et définitifs) des consultants est faite dans les délais requis indiqués dans les contrats ;
- Les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses ont requis les autorisations de l'IDA ;
- L'affectation des ressources de financement par rapport aux activités respecte les catégories de dépenses ou les composantes ;
- Tous les engagements donnés par le Projet à la date de la clôture de la période sont prévus par les accords de financement et les directives de la Banque ;

Dans le cas de décaissement sur la base de rapport de suivi financier, l'auditeur vérifiera que les rapports établis pendant la période couverte par l'audit sont conformes avec les accords de financement, sincères, fiables et donnent une image fidèle des transactions demandées en remboursement.

Le contrat sera conclu pour trois (03) exercices 2023 ; 2024 ; la période allant du 01/01/2025 au 31/01/2025 et la période de grâce allant du 01/02/2025 au 31/05/2025 et sera réalisé selon un calendrier indicatif qui sera présenté au consultant.

3. Période d'exécution

La durée des travaux d'audit est estimée à 30 jours calendaires. Les rapports d'audit de l'année n devront être soumis au plus tard le 30 juin de l'année n+1.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues).

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées en **trois (03) exemplaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le 09 NOVEMBRE 2023, à 15 heures 30 minutes** (heure locale), avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N°017/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1^{er} AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE GRACE ALLANT DU 1^{er} FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025. »

Unité de Gestion du Projed'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE ;

Sise au quartier Olezoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, face Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun

Email : podieluc@yahoo.fr ; abega_g@yahoo.fr ; enblanche2002@yahoo.fr.

Tél : (237) 680 81 64 12 / 691 40 28 91 / 699 35 92 86

6. Critères d'évaluation

Les principaux critères de sélection sont :

- **Expérience générale du consultant** comme auditeur comptable et financier (contrats d'audit comptable et financier antérieurs auprès des structures autres que les Projets) ;
- **Expérience spécifique du consultant** comme auditeur comptable et financier des Projets (contrats d'audit comptable et financier antérieurs auprès des Projets financés par la Banque Mondiale).

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition 2011, révisée en juillet 2014, (« Directives de Consultants »).

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les Jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA AUX RESEAUX ENEO ET CAMTEL

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Bertoua, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'exécution des travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua aux réseaux ENEO et CAMTEL.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- o L'installation du chantier ;
- o Amené et repli du matériel ;
- o Construction d'une ligne MT/BT de 30 KV – 400V/230V triphasé ;
- o Fouille et pose de support de ligne ;
- o Construction d'un poste H59 30 KV ;
- o Construction réseau MT 30 KV souterrain ;
- o Pose d'un transformateur de 250 KVA ;
- o Travaux de Génie Civil ;
- o Installation d'un convertisseur optique ;
- o Installation d'un tiroir optique pré-câblé 6 ports ;
- o Installation de borne Wi-Fi ;
- o Installation d'un onduleur de 1500 VA ;
- o Programmation.

3. Cout Prévisionnel

89 897 500 (Quatre- vingt-neuf million huit cent quatre- vingt-dix-sept mille cinq cent francs)

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Convention FEICOM / Communauté Urbaine de Bertoua, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua Tél : 6 95 31 53 70/676 27 43 00, BP : 13 Bertoua dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (journal des marchés publics) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua dès publication du présent avis par voie de publication au JDM et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté Urbaine, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone.....).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le **05/12/2023 à 10 Heures précises**, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 26/10/2023
Pour les travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua aux réseaux
ENEO et CAMTEL.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est fixé à **1 797 950 (Un million sept cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à 1 797 950 (Un million sept cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante) Francs CFA. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre et les assurances, agréée par le Ministre des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. Ladite ouverture des offres aura lieu le **05/12/2023 à 11 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de Communauté Urbaine de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Note technique inférieure à (39) « OUI » sur 48.
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

11.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- L'attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 80 000 000 FCFA ;
- Le chiffre d'affaire au moins égale à 50 000 000 FCFA ;
- Le certificat de visite de site délivré par le Maître d'Ouvrage ;
- La déclaration sur l'honneur de visite du site ;
- Le planning d'exécution des travaux ;

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Entretien des Infrastructures et des Equipements, tel : 697 91 46 89 / 696 98 27 61.

BERTOUA le 26 Octobre 2023

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000022/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 17 AOUT 2023 « RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE DANS SON PROJET DE CERTIFICATION A LA NORME ISO 9001 VERSION 2015, EN PROCEDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000047/2023/ANOR/DG/DAF/SDBP du 12 Octobre 2023

Le **CABINET CONFORME AQ SARL** ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
CABINET CONFORME AQ SARL	167 150 000 (Cent soixante-sept millions cent cinquante mille) Francs	199 326 375 (Cent quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze) Francs	18 mois

Ledit **CABINET CONFORME AQ SARL** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00142 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°
03751/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/06-2023 DU 23/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE
LIBERATION DES ZONES MARECAGEUSES..NOM DU PROJET DU PROJET PROJET DE
DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT BANQUE
MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SÉLECTION SÉLECTION
FONDÉE SUR LA QUALITÉ (SFQ)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maitre d'Ouvrage), communique les résultats de l'analyse des offres de la Demande de Proposition (DP) susvisée, ainsi qu'il suit :

Le consultant firme **GROUPEMENT AGORA CONSULTING/ERE DEVELOPPEMENT SARL**, BP : 6583 Yaoundé, Tel : 222 210 945 / 242 011 082, Email : info@agora-consulting.net est attributaire du contrat relatif à l'élaboration d'une méthodologie opérationnelle de libération des zones marécageuses.

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Sis au 4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00140 E/2/C/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0038/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CC/ING/ARPM/02-2023 DU 21/02/2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR). NOM DU PROJET DU PROJET PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SÉLECTION : SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ DES CONSULTANTS PAR COMPARAISON DES CVS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maitre d'Ouvrage), communique les résultats de l'analyse des offres de la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt (SMI) susvisée, ainsi qu'il suit :

Le consultant Individuel **TCHOKOGOUE Vincent**, Ingénieur de conception de Génie Civil est **ATTRIBUTAIRE DU CONTRAT RELATIF A L'AUDIT TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)**.

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Sis au 4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL
ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES
PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Acte Uniforme révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêts Economique ;
- Vu la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n° 74/182 du 08 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), modifié et complété par le Décret n°81/395 du 09 septembre 1981 ;
- Vu le Décret n°2016/069 du 04 février 2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n°2019/321 du 19 juin 2019 fixant les catégories des entreprises publiques,
- la rémunération, les indemnités et les avantages de leurs dirigeants ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 04 Octobre 2023 relatif à la fourniture du matériel roulant pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA).
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 23 Octobre 2023 relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 04 octobre 2023.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N° 002BIS/AONO/SODEPA/CIPM/2023 du 04 Octobre 2023 est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 26 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !